

RAPPORT ANNUEL SUCCINCT 2017



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DE LA CIEPP

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs

* Luc ABBÉ-DECARROUX
Vice-président

Christian GRANDJEAN

Olivier SANDOZ

Werner WYSS

*Robert ZOELLS

Représentants des salariés

Pierluigi FEDELE

*Aldo FERRARI
Président

Frédéric LOYRION

Isabelle RICKLI

Marie-Françoise UDRY

* *Membres du Bureau du Conseil de fondation*

DIRECTION

Fabrice MERLE
Directeur

José AGRELO
Directeur adjoint

GESTION ADMINISTRATIVE

Fédération des Entreprises Romandes

EXPERT AGRÉÉ

Pittet Associés S.A., Genève

ORGANE DE RÉVISION

KPMG S.A., Genève

MÉDECIN-CONSEIL

Dr Jean-François BURKHALTER

UN BILAN EN FORTE HAUSSE !

L'année 2017 a été excellente pour la CIEPP. La fortune sous gestion a progressé de 843 millions de francs pour atteindre 6.726 milliards de francs. Les principaux éléments qui ont contribué à cette hausse du bilan ont été les entrées nettes de fonds (cash-flow), qui ont significativement augmenté, et la performance réalisée.

Au 31 décembre 2017, la CIEPP gérait la prévoyance professionnelle de 9'484 entreprises et indépendants (+ 175), 42'378 assurés (+2'237) et 5'262 bénéficiaires de rentes vieillesse, invalidité et survivants (+358). Forte de son succès et notamment de la concrétisation du plan SOR-COLLECTIVA, l'institution a facturé en 2017 des cotisations annuelles de plus de 360 millions de francs, en hausse de 4.5 % par rapport à 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le plan SOR-COLLECTIVA, compatible avec les règles de la Convention collective de travail du second œuvre romand (CCT-SOR), est proposé aux entreprises soumises à la CCT-SOR du canton de Neuchâtel. Il enregistre l'affiliation de 118 entreprises représentant 636 assurés.

La performance annuelle de 9.55% sur l'ensemble des placements a permis au Conseil de fondation de décider l'attribution d'un taux d'intérêt de 3% – soit 2% de plus que le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral –

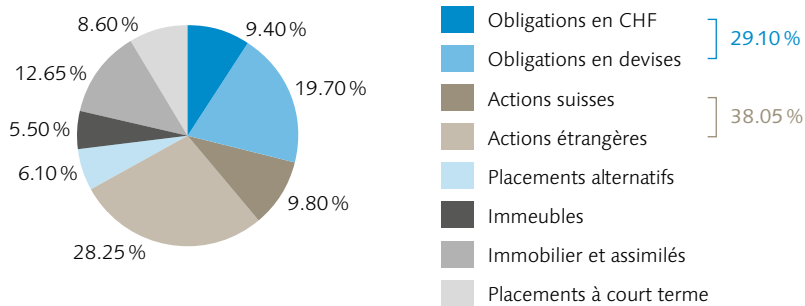
sur la totalité des avoirs de vieillesse des assurés actifs. Fin 2017, le taux de couverture de la CIEPP, soit le rapport entre la fortune nette et les engagements, s'établit, après cette rémunération de 3 %, à 119.5% contre 113.4% un an plus tôt.

Durant l'année 2017, une expertise actuarielle dynamique a été effectuée. Celle-ci confirme la solidité structurelle et financière de la CIEPP. Ainsi, le besoin de performance sur les vingt prochaines années, à scénario comparable, est resté stable depuis la dernière expertise réalisée en 2014.

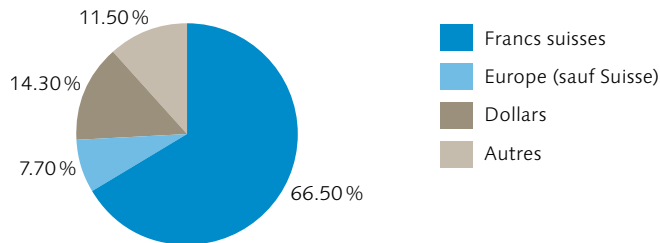
Par ailleurs, allant au-devant des défis du deuxième pilier, le Conseil de fondation a décidé, en automne 2017, l'ajustement progressif du taux de conversion fixé actuellement à 6.8%. Le taux sera adapté à 6%, par étapes, de 2019 à 2022. En prenant cette décision, le Conseil de fondation renforce la sécurité des rentes et l'équilibre de l'institution à long terme.

PERFORMANCE RÉJOUISSANTE

Répartition par type d'investissement



Répartition monétaire (sans les titres de gage immobilier)



La stratégie de placement de la CIEPP, orientée à long terme et assise sur des investissements qui ont fait leur preuve, a une nouvelle fois porté ses fruits. En 2017, la CIEPP a réalisé une performance globale de 9.55%, supérieure au benchmark interne et à l'indice de référence Pictet LPP 40 (8.80%), et aux baromètres des caisses de pension suisses publiés par UBS et Credit Suisse indiquant une performance annuelle de 7.82% et de 8.01%. Les marchés des actions, particulièrement européennes, ont constitué le principal vecteur de la performance en 2017.

En dépit des risques, l'embellie généralisée de la conjoncture mondiale s'est poursuivie et même accélérée. Les États-Unis et la zone euro viennent en tête des pays occidentaux, grâce à des taux d'intérêt bas, des politiques fiscales plus accommodantes et des perspectives d'investissement en hausse.

Plusieurs événements macroéconomiques et de marchés, tels que les négociations sur le Brexit, l'élection présidentielle en France, l'incertitude politique en Allemagne, l'aspiration à l'indépendance en Catalogne, les

hausse de taux d'intérêt aux États-Unis, les essais de missiles de la Corée du Nord ou les tensions dans le Golfe arabe, auraient pu interrompre cette hausse quasi continue des marchés. La secousse redoutée n'est pas arrivée.

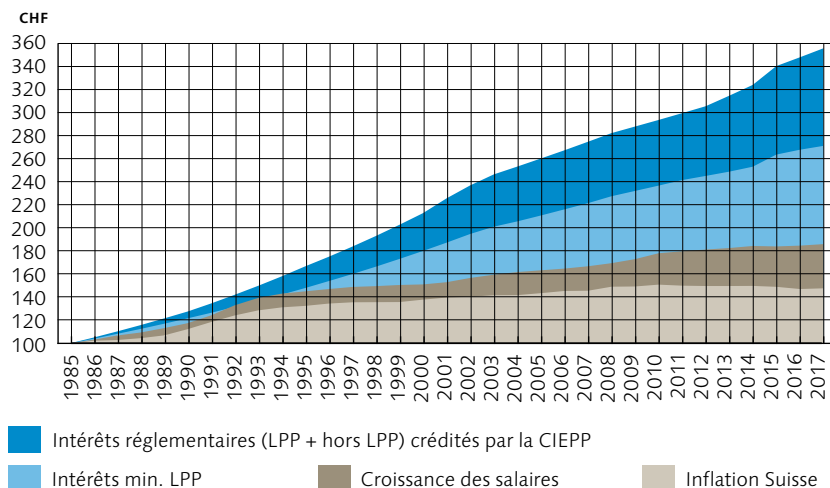
En mars 2017, un rééquilibrage du portefeuille de la CIEPP a été effectué, suivi, début mai, de la mise en place de la nouvelle allocation stratégique qui intègre quatre décisions majeures: une augmentation des obligations en dollar américain couvertes en franc suisse, une augmentation des hypothèques, l'introduction d'une allocation micro-finance et une légère diminution de la part des obligations suisses. Deux autres

rééquilibrages liés à un cash-flow positif ont été réalisés en mai et en août 2017.

Par ailleurs, la CIEPP a augmenté par des acquisitions selon le plan prévu la part de sa fortune investie dans l'immobilier direct. Dans l'attente de la concrétisation de plusieurs grands projets immobiliers, la part de liquidités reste importante à 9%.

Les frais de gestion de fortune de la CIEPP, très attentive aux coûts, demeurent stables, à 0.24% au 31 décembre 2017, un niveau toujours très faible en comparaison avec ses pairs; la moyenne des caisses de pension suisses se situant aux environs de 0.45%.

Politique en matière d'attribution des excédents



INVESTISSEUR RESPONSABLE

De longue date, la CIEPP a intégré dans ses activités les préoccupations environnementales, sociales et de bonne gouvernance. En 2011 déjà, la CIEPP a adhéré à l'Ethos Engagement Pool Suisse, avec des résultats concrets, notamment en matière de reporting environnemental et social des entreprises.

En octobre 2016, la CIEPP a franchi une étape supplémentaire en contribuant avec Ethos et cinq autres caisses de pension suisses à la création de l'Ethos Engagement Pool International. Elle a la conviction qu'un dialogue actif est la démarche la plus efficace pour représenter les intérêts de ses affiliés et pour promouvoir les valeurs ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'Ethos Engagement Pool International qui s'est pleinement déployé en 2017 a donné jour à 12 initiatives interpellant 318 sociétés. Sept d'entre elles portent sur l'engagement climatique, trois sont liées à des enjeux sociaux et deux à des questions de gouvernement d'entreprise.

Le rapport annuel de l'Engagement Pool International détaillant les initiatives est disponible sur le site de la CIEPP de même que le rapport sur l'exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses dont la CIEPP est actionnaire.

Pour intégrer la dimension durable et responsable dans son processus d'investissement, la CIEPP a pris plusieurs initiatives pour exercer ses droits de vote à l'échelle internationale, à l'instar de ce qu'elle fait depuis longtemps en Suisse, pour soutenir des résolutions d'actionnaires et, si cela n'est pas encore possible, pour obtenir des gérants un rapport sur leurs votes et les lignes directrices de leurs votes.

Pour appuyer ses initiatives de dialogue actionnarial actif, la CIEPP dispose d'un screening régulier de la durabilité de son portefeuille avec une analyse ESG de ses investissements en direct ou à travers des fonds de placement.

COMMENT LES MARCHÉS SE COMPORTEONT-ILS EN 2018 ? QUE RÉSERVE L'ÉCONOMIE MONDIALE AUX INVESTISSEURS ?

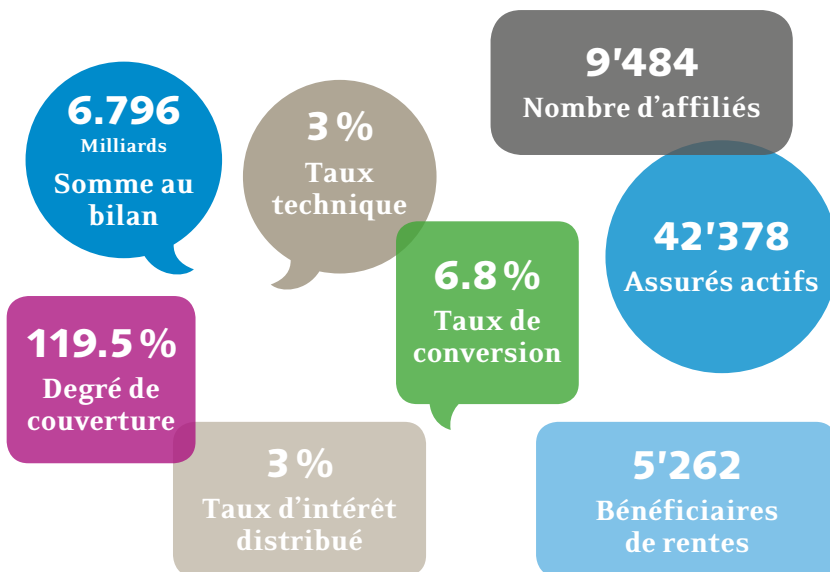
En dépit d'un environnement économique favorable, l'année 2018 s'annonce plus compliquée à appréhender. Une croissance positive reste attendue, avec une activité plus forte encore, dans le monde et dans la zone euro selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI). En Suisse, les experts attendent, dans le sillage de la reprise de l'économie mondiale, une croissance du PIB supérieure à 2 %. Toutefois, la cherté des marchés boursiers et immobiliers principalement, la valorisation élevée des marchés

financiers, un changement de politique des banques centrales, les incertitudes liées à une reprise de l'inflation et donc à une remontée des taux d'intérêt invitent les investisseurs à une vigilance redoublée.

La CIEPP continuera, dans une vision à long terme, d'appliquer ses principes de gestion tels que rééquilibrage systématique de son portefeuille, indifférence aux prévisions et humeurs des marchés financiers, gestion indicielle privilégiée ou encore gestion ciblée de la couverture de change.

La CIEPP est solide pour affronter ces défis et assurer la pérennité de l'Institution.

CHIFFRES CLÉS 2017



BILANS COMPARÉS AUX 31.12.2017 ET 31.12.2016

Ce bilan (selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26) est une version succincte de celui soumis à l'organe de révision de la CIEPP et approuvé par ce dernier.

	en milliers de CHF	
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
ACTIF		
A) Placements	6'725'776	5'883'246
Liquidités	582'009	562'287
Obligations	1'956'544	1'732'983
Immobilier et assimilés	852'960	696'683
Actions	2'559'531	2'272'161
Placements alternatifs		
Private Equity	9'624	11'950
Senior Secured Loans	324'691	293'357
Prêts privés	17'784	17'784
Microfinance	59'085	0
Produits dérivés	-5'200	6'422
Immeubles et terrains	368'748	289'619
B) Compte de régularisation actif	69'866	67'048
Affiliés et agences	48'148	47'595
Fonds de garantie	2'549	2'632
Impôt anticipé	8'976	8'057
Comptes courants des régies	1'599	1'255
Intérêts et dividendes à recevoir	7'916	7'019
Autres actifs transitoires	678	490
TOTAL DE L'ACTIF	6'795'642	5'950'294

	en milliers de CHF	
PASSIF	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
D) Engagements	158'753	197'713
Prestations de libre passage et rentes	153'646	192'795
Autres dettes	5'107	4'918
E) Compte de régularisation passif	8'973	11'225
F) Réserves de cotisations des employeurs	36'034	34'499
G) Provisions non techniques	848	218
H) Capitaux de prévoyance et provisions techniques	5'516'467	5'030'564
Capital de prévoyance des assurés actifs	4'047'443	3'704'753
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'287'246	1'164'990
Provisions techniques	181'778	160'821
I) Réserve de fluctuation de valeur	1'074'567	676'075
J) Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Z) Excédent de produits / charges (-)	0	0
Situation en fin de période	0	0
TOTAL DU PASSIF	6'795'642	5'950'294

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS : EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	en milliers de CHF	
	Exercice 2017	Exercice 2016
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires	422'532	405'519
Prestations d'entrée	442'885	363'250
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	865'417	768'769
Prestations et versements anticipés		
Prestations réglementaires	-156'288	-138'554
Prestations de sortie	-373'448	-412'735
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-529'736	-551'289
Constitution / Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs	-342'690	-192'857
Variation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-122'257	-112'030
Variation des provisions techniques	-20'956	-55'021
Variation de la réserve de cotisations des employeurs	-1'535	-798
Charges d'assurance	-2'094	-1'709
Résultat net de l'activité d'assurance	-153'851	-144'935
Résultat net des placements	567'855	268'871
Autres produits	253	279
Autres frais	-159	-123
Frais d'administration	-15'606	-5'422
Excédent de produits / charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	398'492	118'670
Constitution (-) / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-398'492	-118'670
EXCÉDENT DE PRODUITS / CHARGES (-)	0	0

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

Rue de Saint-Jean 67
CP 5278
1211 Genève 11
T 058 715 31 11
E-mail: ciepp@fer-ge.ch
Internet: www.ciepp.ch

AGENCES

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 350 33 79

Neuchâtel – Av. du 1^{er} Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80